

HAUSSE DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ AU 1^{ER} FÉVRIER 2024

Octopus Energy s'engage en faveur du pouvoir d'achat des Français :
« Nous n'imputerons que 50% de la hausse à venir de la taxe sur les factures de nos clients »

Paris, le 22 janvier 2024 – Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire l'a annoncé hier soir : les tarifs de l'électricité vont augmenter de 8,6% à 9,8% au 1^{er} février prochain. Une augmentation due, non pas à l'évolution du prix du kWh sur le marché de gros, mais au rétablissement partiel de la taxe intérieure de consommation finale de l'électricité (TICFE) par le gouvernement. L'objectif : sortir progressivement du mécanisme du bouclier tarifaire, trop coûteux pour les finances publiques.

Face à cette annonce, et alors que les prix de l'électricité auront augmenté de près de 40% en cumulé ces deux dernières années, le fournisseur d'électricité verte et française Octopus Energy France prend ce jour un engagement important pour protéger le pouvoir d'achat de ses clients résidentiels : n'imputer que 50% de la hausse à venir de cette taxe sur leurs factures, ce durant les 6 prochains mois. Ainsi, quelles que soient l'option tarifaire (avec ou sans heures creuses) et la puissance souscrite par ses clients, et sans qu'ils n'aient à réaliser la moindre démarche auprès du service client, Octopus Energy France adaptera ses tarifs de manière à ce que la hausse de leur facture liée à l'augmentation de cette taxe soit divisée par deux. Un effort financier pour le fournisseur qui, ramené à l'intégralité de son parc de clients résidentiels comptant près de 200 000 compteurs, s'élève à plusieurs millions d'euros.



« L'Etat a beaucoup contribué pour limiter l'impact de la crise de l'énergie en 2022 et 2023, il est compréhensible qu'il vise à mettre fin au bouclier tarifaire et veuille rétablir les taxes. Cependant, il faut poursuivre les mesures structurelles à même de limiter les hausses de prix : notamment via la sobriété énergétique (qui est doublement bénéfique parce qu'individuellement elle baisse la facture et collectivement elle fait baisser les prix) et le développement de solutions décarbonées immédiatement mobilisables. En ce qu'elles ont des impacts positifs pour le marché, le portefeuille des Français, et la planète, sobriété énergétique et EnR doivent impérativement être les maîtres mots de nos politiques en matière d'énergie à l'avenir. » explique Vincent Maillard.

« En tout état de cause, notre rôle en tant que fournisseur est désormais de chercher à protéger autant que possible les consommateurs des évolutions tarifaires. Chez Octopus Energy France, nous ne nous contentons pas de proposer des offres commerciales : d'une part, nous incitons financièrement nos clients à consommer mieux et moins via un système de cagnotte ; d'autre part, nous allons absorber en partie la hausse des tarifs à venir pour limiter les répercussions sur leurs factures et leur pouvoir d'achat » ajoute-t-il.

Alors que l'appel à un gel de la fiscalité pour éviter une nouvelle flambée des factures lancé il y a une dizaine de jours par l'UFC-Que Choisir n'a pas été entendu, Octopus Energy France agit ainsi pour éviter « le retour d'une fiscalité massue » décrié par l'association de consommateurs. Le dispositif annoncé ce jour par Octopus est en effet valable sur l'intégralité de son parc clients résidentiels au 31 janvier 2024, y compris les clients ayant souscrits à l'offre UFC Que-Choisir à l'automne dernier suite à l'achat groupé d'électricité anti-inflation remporté par le fournisseur, et ce jusqu'au 31 juillet 2024.

« Lorsque nous avons conçu l'offre UFC-Que Choisir il y a quelques mois, il n'était pas possible de prévoir que la hausse de la taxe serait aussi élevée. Or, celle-ci est une offre fixe, sur le kWh hors toutes taxes et évolutions réglementaires - elle ne les protège donc pas des hausses de taxes. C'est notamment en

mesurant l'impact à venir sur les factures de ces clients que nous avons pris la décision d'un tel dispositif. » précise Vincent Maillard.

- Que penser de la nouvelle hausse des prix de l'énergie à venir ?
- Quel rôle peuvent jouer les fournisseurs pour protéger le pouvoir d'achat des Français ?
- Quelles stratégies adopter en tant que consommateur pour anticiper cette hausse des prix et économiser sur sa facture d'électricité ?
- De nouvelles hausses pourraient-elles encore avoir lieu à l'avenir ?
- ...

Autant de questions auxquelles se proposent de répondre Vincent Maillard, président d'Octopus Energy France.

Pour toute demande d'interview ou de tournage, merci de contacter :

Agence LEON

Louna Laffont – Fiona Thomas

06 42 96 14 59 – 06 61 73 98 18

louna@agence-leon.fr – fiona@agence-leon.fr

À propos d'Octopus Energy France (anciennement Plüm énergie)

Octopus Energy France est un fournisseur d'électricité verte et locale ayant pour mission d'accélérer la transition énergétique. Pour cela, l'entreprise achète son électricité verte auprès de 18 centrales françaises, investit 1 milliard d'euros dans les énergies renouvelables en France d'ici 2025, et développe des outils technologiques innovants via sa branche Kraken Technologies. Afin de mieux maîtriser leur consommation d'électricité, les clients d'Octopus sont accompagnés par des experts et bénéficient d'outils numériques. Non seulement ils diminuent ainsi leurs factures, mais en plus, un système de cagnotte les récompense financièrement chaque fois qu'ils consomment moins que prévu. Ainsi, en moyenne, les clients d'Octopus font 10% d'économies sur leur budget d'électricité par rapport à leur fournisseur précédent. Octopus Energy France fournit de l'électricité aux particuliers, mais aussi aux entreprises et aux collectivités, telles que la Ville de Paris, ou des régions et départements comme le Calvados, le Puy-de-Dôme, les Bouches-du-Rhône, le Maine-et-Loire, le Pays Basque, etc. Plus d'informations : www.octopusenergy.fr

À propos du groupe Octopus Energy

Lancé en 2016, le groupe Octopus Energy est un acteur mondial des énergies renouvelables. Il utilise des technologies innovantes, centrées sur les utilisateurs, pour accélérer la transition énergétique et rendre les énergies vertes accessibles à toutes et tous. Le groupe, dont le siège social est basé à Londres, est présent dans 18 pays à travers le globe et opère sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique. Sa branche Octopus Energy Generation investit dans de nouveaux moyens de production d'énergies renouvelables, les construit et les gère de manière flexible. Elle gère un portefeuille de projets de 7 milliards d'euros, l'un des plus importants d'Europe. Le groupe Octopus Energy fournit de l'énergie verte à 7,2 millions de foyers à travers le monde avec une priorité : faire baisser leurs factures. Par ailleurs, le groupe gère plus de 52 millions de comptes clients via des contrats de licences pour sa plateforme de gestion des données et d'intelligence artificielle, Kraken Technologies, mise à disposition d'acteurs du secteur de l'énergie, parmi lesquels EDF, E.ON et Origin Energy. Grâce à des tarifs intelligents et à des technologies innovantes, Kraken permet aussi au groupe Octopus Energy de piloter des projets d'électrification du chauffage ou des transports. Les performances environnementales et sociales du groupe lui valent d'être certifié B Corp. Plus d'informations : www.octopusenergy.group

Quelles astuces éco-conso adopter pour limiter l'impact de cette hausse sur sa facture ?

- Choisir la bonne température pour le chauffage : la température ne se règle pas au doigt mouillé. Il est important de se munir d'un thermomètre ou d'un thermostat pour contrôler ses radiateurs. Idéalement, les pièces occupées doivent être chauffées à 19°. La nuit, le sommeil sera même plus doux si la chambre est à 17°. C'est également la température idéale pour les pièces secondaires, comme l'arrière-cuisine ou les chambres non-occupées. Il est également important de penser à baisser le chauffage quand l'on s'absente, comme à chaque fois que le temps est doux, notamment lors des demi-saisons. Rien ne sert de chauffer s'il fait 18° dehors. Chaque petit effort compte : baisser son chauffage de seulement 1° entraîne 7% d'économies sur la facture annuelle !
- Réduire la quantité d'eau chaude utilisée : notons qu'un bain consomme 4 à 6 fois plus d'énergie et d'eau qu'une douche. De plus, on peut installer des mitigeurs – 10% d'eau économisée par rapport à un robinet mélangeur classique – et fixer des économiseurs d'eau (réducteurs de débit, embouts mousseurs, etc.).

- Régler son chauffe-eau : un chauffe-eau performant et bien réglé est également source d'économies. Une température entre 55 et 60°C – et même 45 – 50° C pour un chauffe-eau thermodynamique – suffit à avoir une eau bien chaude, à limiter le développement de bactéries et à éviter un entartrage trop rapide. Le chauffe-eau et le réseau de tuyaux doivent être entretenus régulièrement, pour éviter les fuites et optimiser leur efficacité. Il convient aussi de penser à le couper en cas d'absence prolongée, sinon l'eau va chauffer, puis refroidir, puis re-chauffer... pour rien !
- Éteindre ses appareils en veille : un appareil en veille continue à consommer de l'énergie. Cette consommation dans le vide peut ajouter jusqu'à 80€ à une facture, pour rien... Une astuce simple : ajouter des multiprises avec interrupteurs pour éteindre facilement tous ses appareils.
- Faire fondre sa consommation en cuisine. La température optimale de conservation des aliments au réfrigérateur est de 4 à 5° C, il n'est pas nécessaire de le régler en-deçà. En mettant un couvercle sur une casserole, il est possible d'économiser 30% d'énergie. Par ailleurs, réchauffer un plat au micro-onde est bien plus économe qu'au four.
- Fermer les volets : un volet fermé est une barrière supplémentaire avec l'extérieur. Il isole du froid en hiver et garde le frais en été. Cela fait gagner 10% à 30% de résistance thermique.
- Entretien son matériel : un système de chauffage et des radiateurs mal entretenus peuvent faire gonfler la facture d'énergie. Il est donc important de vérifier la chaudière et de purger les radiateurs chaque année !
- Privilégier les programmes Eco pour laver les vêtements : s'ils sont plus longs, ils permettent d'économiser 30 à 40% d'énergie. Pour un résultat équivalent, on peut aussi choisir de laver son linge à basse température, c'est à dire à 30° maximum - c'est généralement bien suffisant.
- Vérifier auprès de son fournisseur si le contrat est bien optimisé, au niveau de la puissance du compteur ou de l'option tarifaire, pour s'assurer de ne pas payer plus que nécessaire.